



Trois choses à savoir sur l'avenir de la station

Pour penser au futur, Tignes a lancé une concertation en juillet sur "Comment vivre dans la station en 2050 ?". Une synthèse des avis récoltés a été présentée ce jeudi 31 août en réunion publique. Si nombre de scénarios restent en suspens, au moins trois certitudes se dégagent.

Emeline Devauchelle

1. Le ski toujours là dans 50 ans

C'est la « première leçon » tirée de la concertation "Imaginons Tignes 2050". « Le ski reste une activité que nous pouvons conserver. Personne ne dit le contraire », a assuré Olivier Duch, premier adjoint lors de la réunion de bilan, ce jeudi soir. « Heureusement » pour l'élu puisque'il s'agit de la première source de revenu finançant la transition vers une « bi-saisonnalité l'été, voire une vie à l'année ». « Même si Tignes propose déjà une très belle saison estivale qui progresse, celle-ci dépend encore économiquement de l'activité hivernale. Selon des études sur l'enneigement, pour les cinquante prochaines années, il n'y aura pas tellement de problèmes de ski, ou de neige sur Tignes. »

Pour la station, qui ambitionne de rester dans le "top 20" mondial, cet atout représente aussi « une responsabilité ». « Ne pas faire n'importe quoi en termes de responsabilités tarifaire et environnementale, et de qualité de prestation. »

« Ce n'est pas parce que nous sommes un peu privilégiés, avec ce domaine [situé] entre 1 500

et 3 400 m d'altitude qu'il faut se reposer sur nos lauriers, prévient Olivier Duch. Il faut continuer à mûrir l'offre hivernale et rester accessible pour les skieurs et accueillir ceux qui ne pourront plus pratiquer dans les stations plus basses. »

2. Le glacier exploité « le plus longtemps possible »

Difficile d'imaginer Tignes, sans la Grande Motte, cœur du développement de la station dans les années 60. Il va falloir s'y résoudre. Selon les glaciologues, 30 % de sa surface et 70 % de son volume auraient déjà fondu ces dernières décennies.

« Nous sommes en train de perdre le secteur de la Leisse et la prochaine étape ce sera le secteur du Rosolin, la partie basse, a rappelé Jordan Ré, chargé du développement durable à la Ville. Dans les années 2040, ce sera la partie haute du glacier, a-t-il avancé. Et en 2060 plus rien ne restera. »

D'ici là, le maire, compte suivre une ligne politique assumée. « Tant qu'il y aura de la glace, nous pourrons skier », a insisté Serge Reval. Dans la prochaine Délégation de service public (DSP) en 2026 du domaine, « il faudra confier au futur opérateur

la responsabilité de défendre le plus possible le ski sur le glacier en accord avec les administrations environnementales, dont le parc de la Vanoise. »

Pour Clément Colin, directeur des services de la Ville, « la question n'est pas la disparition de la partie sommitale, mais sa rétractation et la capacité à faire passer un skieur depuis la sortie du téléphérique jusqu'à la partie de glace ». L'été 2022, un « pont de neige » a été entretenu pour assurer ce passage. « Nous pouvons très bien imaginer le remplacer par une installation en dur, mais en évitant de faire comme à la mer de glace : le jour où le raccordement a été terminé, la glace était déjà 10 m en dessous. »

La solution pour laquelle Tignes a opté consiste à « maintenir le ski aux plus d'endroits et le plus longtemps possible sans faire d'investissement « qui n'aurait aucun sens ».

3. Des bus électriques plutôt qu'un ascenseur valléen

Serge Reval ne cache pas son scepticisme quant à l'éventualité, à l'étude à la communauté de communes, de construire un ascenseur valléen entre Bourg-Saint-Maurice et Tignes. « Comme le projet de relier Aime

aux remontées mécaniques de La Plagne, évalué aux alentours de 100 millions d'euros, si cela aboutit cela serait vraiment incroyable. Ce qui est davantage possible, ce sont plutôt des relais en bus électriques plus économes en termes de CO2. »



*« Tant qu'il y aura de la glace, il y aura du ski. » La ligne politique de la Ville reste de maintenir le ski d'été sur la Grande Motte « le plus longtemps possible » tout en continuant de développer les autres activités estivales.
Photo Le DL/E. D.*

■

